



## LA UNE

### Comment financer la dépendance ? Un débat de société

Le nombre de personnes dépendantes, à l'avenir, ne va pas cesser d'augmenter et les besoins de prise en charge, déjà très pressants aujourd'hui, se feront de plus en plus conséquents. Le gouvernement annonce, pour la fin de l'année, une "stratégie nationale pour l'accompagnement du vieillissement". Plusieurs pistes sont à l'étude afin de "trouver un nouveau modèle, un nouveau financement", pistes qui doivent nourrir "un débat sociétal", vient d'indiquer Agnès Buzyn.

Seule la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale spécifique à la dépendance permettrait d'assurer une réponse globale et à la hauteur des enjeux. Mais le financement d'un tel dispositif serait très coûteux pour les finances publiques.

Une solution via l'Ondam, c'est-à-dire les dépenses d'assurance maladie, est à l'étude, comme l'indique le journal [Ouest-France](#). L'idée serait de "mélanger la partie dépendance et la partie soins dans une seule enveloppe", plutôt que des "enveloppes séparées" financées respectivement par les départements et la Sécurité sociale.

La mise en place d'une nouvelle journée de solidarité n'est pas exclue. Pour le président de la République (15/04/2018) : "Il s'agit d'une piste intéressante". En 2017, l'actuelle journée, instaurée par Jean-Pierre Raffarin, a rapporté 2,37 milliards d'euros, signalent [Les Echos](#). Sur ce montant, 1,4 milliard d'euros a été destiné aux personnes âgées. A cela s'ajoutent "750 millions prélevés sur les pensions, répartis entre le handicap et le grand âge". L'effort national dépasse les 3 milliards d'euros.

Parmi les pistes figurent évidemment aussi les assurances privées, sur le modèle des retraites complémentaires. La Ministre n'y est pas favorable.

## EDUCATION

### Temps et lieux tiers

"L'accès à des activités structurées, structurantes est fortement inégalitaire", pour le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), qui rendait public le 6 avril 2018 son rapport sur les "temps et lieux tiers" (TLT) des enfants et des adolescents. Pour les enfants qui ne partent pas en vacances, ne se rendent à aucune activité extra-scolaire, passent trois heures par jour sur les écrans la semaine et cinq heures le week-end, le HCFEA demande la mise en oeuvre d'une politique coordonnée des TLT qui représente un effort complémentaire annuel de 600 à 750 millions d'euros.

- [Avis du Conseil de l'enfance et de l'adolescence](#)
- [Rapport du Conseil de l'enfance et de l'adolescence : LES TEMPS ET LES LIEUX TIERS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS HORS MAISON ET HORS SCOLARITÉ](#)
- [Synthèse du rapport](#)

### Accueil des enfants de moins de trois ans

Le Conseil de la famille et le Conseil de l'enfance et de l'adolescence ont adopté le 10 avril 2018 leur rapport sur "L'accueil des enfants de moins de trois ans".

- [Synthèse du rapport Accueil des enfants de moins de trois ans](#)
- [Rapport Tome 1 Etat des lieux Accueil des enfants de moins de trois ans](#)
- [Rapport Tome 2 Orientations Accueil des enfants de moins de trois ans](#)

## Pas d'écran avant 3 ans !

En moyenne, chaque foyer français dispose de plus de six écrans. Et pourtant, Smartphone, tablette et ordinateur ne sont pas sans dangers, notamment pour les jeunes enfants, en cas d'utilisation excessive : troubles du développement et du sommeil, dépression... Alors, faut-il se méfier des écrans ? Si oui, comment s'en protéger et quelles règles adopter en fonction des âges ? Dans [cette émission en lien](#) (*Vies de famille*), retrouvez des reportages, des témoignages et les conseils des invités en plateau : [Serge Tisseron](#), psychiatre et créateur du programme 3-6-9-12 ; ainsi que Virginie Sassoon, coordinatrice du guide gratuit intitulé '*La Famille Tout-Écran*', édité par le [Centre pour l'éducation aux médias et à l'information](#).

## Education au droit

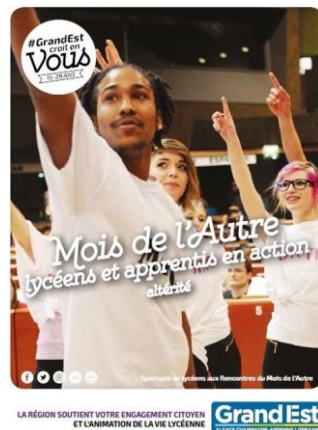
Vous intervenez auprès d'enfants et de jeunes et vous souhaitez les sensibiliser au(x) droit(s) ? Le site [Educadroit](#) est fait pour vous ! Le droit est indispensable au fonctionnement de notre société. Le Défenseur des droits a lancé le projet d'éducation des enfants et des jeunes au(x) droit(s) "*Educadroit*", avec pour objectif de sensibiliser les enfants et les jeunes au droit et à leurs droits. Vous pouvez retrouver l'ensemble de la philosophie du projet dans la [Charte du projet d'éducation au\(x\) droit\(s\) des enfants et des jeunes](#).

Le centre de ressources Educadroit recense des outils pédagogiques accessibles aux enfants et jeunes, deux parcours pédagogiques interactifs, un espace dédié à la formation avec à disposition un manuel d'éducation au Droit, un [répertoire d'intervenant-e-s](#) permettant à toute personne de solliciter l'intervention d'un-e professionnel-le du droit ou d'un acteur de l'accès au(x) droit(s).

## JEUNESSE

### Le mois de l'autre

La Région Grand Est a lancé la [14<sup>ème</sup> édition du Mois de l'Autre](#), le 13 mars 2018, à la Cité scolaire Georges de la Tour à Nancy. Cet événement a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'altérité en mettant en avant le respect de l'autre dans toutes ses différences, qu'elles soient sociales, culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap. Le handicap est, d'ailleurs, le thème majeur du *Mois de l'Autre 2018*.



Initiatives parmi d'autres : [le Mois de l'Autre à la Cité scolaire Haute-Bruche](#), à Schirmeck (67).

### Le mois de l'Europe

Du 1er au 31 mai 2018, la Région Grand Est coordonnera le *Mois de l'Europe*, en partenariat avec les 4 Centres d'Information Europe Direct (CIED) du Grand Est. Le mois de mai revêt une signification particulière dans l'histoire de la construction européenne puisque c'est le 9 mai 1950 qu'a eu lieu la "Déclaration Schuman", proposant la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, alors qu'avait été signé un an plus tôt, le 5 mai 1949, le traité de création du Conseil de l'Europe, installé à Strasbourg. La Région lance un appel à initiatives pouvant s'inscrire dans le cadre du Mois de l'Europe. [Lire le guide](#).

## Des étudiants solidaires

L'[Afev](#) est le 1er réseau d'étudiants solidaires dans les quartiers populaires. L'association a été créée en 1991 pour lutter contre les inégalités éducatives et la relégation des quartiers populaires. Depuis elle a bien grandi et compte aujourd'hui 7000 bénévoles, 700 volontaires en service civique et 600 *kolocataires* solidaires intervenant dans plus de 40 villes de France et 300 quartiers populaires. Pour plus d'infos sur les actions menées dans les villes du Grand Est : [Strasbourg](#), [Metz](#), [Reims](#).

## Service civique

"Depuis 2014, le nombre total de jeunes volontaires en mission de service civique mobilisés dans le cadre des conseils citoyens est relativement faible, ce qui laisse des marges de progression importantes compte tenu des besoins réels des conseils citoyens." Pour inciter les collectivités – communes et intercommunalités - et les associations à se saisir davantage de cette possibilité, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a publié un guide pratique intitulé "[Des services civiques pour les conseils citoyens !](#)"

## LOGEMENT



### Projet de loi ELAN

Jacques Mézard a présenté, en conseil des ministres du 4 avril, le projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan). Le ministre a indiqué deux objectifs fondamentaux: "libérer les initiatives et protéger les plus fragiles". [Article Localtis en lien](#).

Pour accompagner la réforme des Hlm, la Caisse des Dépôts a annoncé, le 5 avril, qu'elle mettrait sur la table 10 milliards d'euros en direction des organismes de logements sociaux. Cette mobilisation a vocation à accompagner la restructuration du secteur Hlm engagée par le gouvernement et à soutenir la production de logements sociaux dans ce contexte de chamboulement. En lien : [Le communiqué de presse de la Caisse des Dépôts](#)

L'USH dit "accueillir favorablement les mesures relatives au logement social proposées dans le projet de loi Elan", notamment en soutien à la production de logements, alors même que 1,8 million de ménages sont actuellement demandeurs d'un logement social".

Pour en savoir plus : [Le protocole d'accompagnement Etat-Mouvement HLM 2018-2021](#) ; [Le communiqué de Jacques Mézard et Julien Denormandie du 4 avril 2018](#) ; [Le communiqué de l'USH du 4 avril 2018](#).

## Inquiétude des associations

13 associations représentant les personnes handicapées et âgées, dont l'Association des paralysés de France (APF), ATD Quart Monde, la Fédération nationale des associations de retraités, la Fnath (Fédération des accidentés de la vie), s'inquiètent d'une "grave régression sociale", notamment à propos d'une mesure qui prévoit "de réduire à 10% le nombre des logements neufs accessibles, au lieu de 100% aujourd'hui". L'article 17 indique en effet que les logements collectifs ne doivent plus être entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans les bâtiments d'habitation ou à usage mixte, seul un logement sur 10 devra être accessible, les autres devront être "évolutifs", c'est-à-dire modifiables en cas de perte d'autonomie ou de vieillissement de l'habitant.

## "Sans domicile stable"

Une note d'information du ministère des Solidarités et de la Santé, mise en ligne le 27 mars 2018, accompagne la diffusion de la nouvelle version du "Guide de la domiciliation des personnes sans domicile stable", conçue dans un esprit très opérationnel.

En liens : [La note d'information du 5 mars 2018](#)

Le [Guide de la domiciliation, édition 2018](#).

## **POLITIQUE DE LA VILLE / EGALITE DES TERRITOIRES**

### **Nomination de Serge Morvan**

Serge Morvan, jusqu'ici préfet des Yvelines (*et qui fut dans le passé secrétaire général pour les affaires régionales et européennes auprès du préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin*) a été nommé le 4 avril 2018 à la tête du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), en préfiguration de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

### **Consultation citoyenne**

Du 3 avril au 3 mai, la Région Grand Est propose à ses citoyens de participer et de donner leur avis sur les grandes orientations du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Véritable outil de proximité, le SRADDET permettra, à long terme, de définir la stratégie pour le développement du Grand Est à l'horizon 2050. [Donnez votre avis. En savoir plus sur le SRADDET.](#)

### **En attendant le rapport Borloo**

Invité des journées nationales de *France urbaine*, Jean-Louis Borloo a présenté, le 6 avril 2018 à Dijon, les grandes lignes du rapport qu'il remettra d'ici peu au président de la République. Il appelle à un "plan de bataille" en faveur des quartiers de la politique de la ville et leurs 5,5 millions d'habitants.

Il invite à une synergie plus grande des caisses d'allocations familiales (CAF) et des départements pour la politique de l'enfance, propose la "fusion" de la médecine scolaire (service de l'Etat) avec les services départementaux de la protection maternelle infantile (PMI), appelle à venir en aide aux "femmes" et aux "mamans", en sachant que "40%" des familles résidant dans les quartiers sont des familles monoparentales "à 90% dirigées par des femmes", à lutter contre l'"illectronisme", c'est-à-dire l'absence des connaissances nécessaires à l'utilisation des outils électroniques.

Le [Pacte de Dijon](#) liste une série d'engagements des collectivités en matière de développement économique et d'emploi, d'habitat et de renouvellement urbain, de mobilités, d'éducation et de jeunesse, d'action sociale, de santé et de tranquillité publique.

## **PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS**

### **Contribuez à cette recherche !**

Nous vous invitons à contribuer à un projet de recherche de master en psychologie, soutenu par l'Institut Limayrac de Toulouse et la DRJSCS Occitanie, dédié aux '*Motivations à accepter ou non d'exercer une mesure de protection et au vécu de l'exercice de la mesure par les tuteurs et curateurs familiaux*'. Il vous est encore possible de le faire en diffusant l'enquête auprès des familles accompagnées dans les services ISTF. Les réponses sont attendues pour le 30 avril 2018 au plus tard.

[Ouvrir le document joint : Courrier avec liens : questionnaire pour les familles, note explicative à l'attention des services ISTF et plaquette d'information](#)

### **Habilitation familiale**

[Le projet de loi de programmation pour la justice](#) qui sera présenté en conseil des ministres le 18 avril 2018 ambitionne, parmi ses nombreuses dispositions, d'assouplir l'habilitation familiale.

## **DROIT DE LA FAMILLE**

### **Pensions alimentaires**

L'[article L 582-2 du Code de la Sécurité sociale](#) permet à la CAF, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, de donner force exécutoire aux accords intervenus entre les parents pour les pensions alimentaires sous certaines conditions. Pour de nombreux avocats, intervenant sur le [site professionnel Village de la Justice](#), ceci aura des effets sous-jacents particulièrement dangereux pour les parents en ce qu'ils vont surtout viser à les priver d'un accès naturel et légitime au contrôle d'un juge sous couvert d'ajustement de pension alimentaire.

## Simplification du divorce

Le Président Emmanuel Macron l'avait inscrit sur son programme pendant la campagne présidentielle : la justice civile sera réformée. Le [rapport relatif à l'amélioration et à la simplification de la procédure civile de Frédérique Agostini](#), président du TGI de Melun et du Professeur Nicolas Molfessis intéresse particulièrement le droit de la famille. Lire [l'analyse Village de la Justice](#).

## Bilan mitigé de la réforme du divorce par consentement mutuel

Cela fait plus d'un an que la réforme du divorce par consentement mutuel est en vigueur. L'*AJ famille* a mené une vaste enquête nationale en décembre 2017 à destination tant des avocats que des notaires. [Le bilan est plus que mitigé](#).

Les relations sont tendues entre les uns et les autres : souhait des notaires de rencontrer les époux avant l'enregistrement, blocage de l'enregistrement en l'absence de certaines mentions, refus de délivrance de copies exécutoires rendant difficile l'exécution forcée, facturations pratiquées par certains notaires en sus des frais d'enregistrement...

## Pacte civil de solidarité (PACS)

La direction de l'information légale et administrative (Dila) a créé [un nouveau service en ligne](#) dans le but de simplifier la conclusion d'un pacte civil de solidarité (Pacs). Il permet aux personnes intéressées de compléter sur internet les informations nécessaires et de télécharger leurs pièces justificatives, avant le rendez-vous en mairie.

Cette nouvelle démarche en ligne s'ajoute au [bouquet de services dématérialisés](#) déjà disponibles, comme : demander un acte d'état civil, ou son inscription sur les listes électorales, mais aussi déclarer un changement d'adresse, ou l'ouverture d'un chantier. Les jeunes peuvent aussi répondre par ce moyen à l'obligation du recensement citoyen.

## SERVICES AU PUBLIC

### Quand la dématérialisation creuse les inégalités

Jacques Toubon, Défenseur des droits, a présenté le 11 avril 2018 le rapport annuel d'activité de l'institution. L'année 2017 a été à nouveau marquée par une complexité croissante des procédures administratives et une distance accrue entre les administrations et les usagers, liées notamment à la dématérialisation des démarches administratives qui ne cesse de se développer. Face à la numérisation des procédures administratives, les inégalités se creusent.

L'exemple cité par le Défenseur des droits est éloquent. Lancé en juin 2015, le *Plan Préfectures Nouvelle Génération (PPNG)* a montré les écueils d'une dématérialisation générale et accélérée. Pannes informatiques entravant la finalisation des demandes, délais excessifs de délivrance des permis de conduire et des cartes grises, difficultés à joindre les services de l'Etat ou à obtenir la rectification d'erreurs, ou encore difficultés d'accès aux points numériques...

Pour le Défenseur des droits, ces problèmes soulignent à quel point "il est nécessaire de conserver des lieux d'accueil physique sur l'ensemble du territoire et de veiller, à chaque fois qu'une procédure est dématérialisée, à ce qu'une voie alternative – papier, téléphonique ou humaine – soit toujours proposée en parallèle".

### Schémas d'amélioration de l'accessibilité des services au public

Fin mars, 39 départements avaient validé leur schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Ils seront 80 d'ici fin juin 2018, indique le CGET, chargé de coordonner ce dispositif issu de la loi Notre du 7 août 2015. Pour accompagner les départements dans la phase de diagnostic, le CGET a travaillé avec l'Insee à la définition de paniers de services : un premier panier de 22 services essentiels de la vie courante (école, restaurant, librairie), un panier jeunes adultes (auto-école, centre de formation d'apprentis, maternité, gynécologue, cinéma), un panier famille (école, garderie, médecin) et un panier seniors (activités culturelles et sportives, soins à domicile). Pourtant se pose déjà la question de la poursuite du dispositif, sachant que le gouvernement a lancé son projet *Action publique 2022* qui fixe un objet de 100% de services dématérialisés d'ici à 2022.

## DROITS DES ENFANTS

*Il existe des Journées mondiales très diverses et dans cette deuxième quinzaine d'avril, trois concernent les droits des enfants.*

Le 16 avril constitue la **Journée mondiale contre l'esclavage des enfants**. Elle a été instituée en 1995 après la mort d'un jeune Pakistanais de 12 ans qui avait dénoncé les vexations subies depuis l'âge de 4 ans lorsque son père l'avait vendu pour rembourser une dette. On estime entre 5 et 8 millions le nombre d'enfants au travail à travers le monde.

Le 25 avril est **Journée Mondiale pour la sauvegarde du lien parental**. " Priver un enfant de la possibilité de voir un de ses deux parents est une violation de la Charte des Droits de l'Homme, de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, de la Loi sur l'Autorité Parentale de 2002 (en France)." Les enfants sont considérés comme victimes d'"aliénation mentale" et l'association [ACALPA](#), qui milite pour le maintien du lien familial, est reconnue par le ministère de l'Intérieur comme une association d'aide et de soutien aux victimes.

Le 30 avril est **Journée de la non-violence éducative**. Une proposition de loi relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires a été enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 7 mars 2018 : "Les enfants ont le droit à une éducation sans violence. Aucun des titulaires de l'autorité parentale n'a le droit d'user de violence physique, d'infliger des punitions corporelles ou châtiments corporels, des souffrances morales, ou toute autre forme d'humiliation envers son enfant." (Article unique, inséré après le deuxième alinéa de l'article 371-1 du code civil). [Exposé des motifs](#).

## TRANSPORTS

### Mobilités

L'examen de la future loi d'orientation sur les mobilités (LOM) est prévu d'ici l'été au Parlement. La Fédération nationale des associations d'utilisateurs des transports (Fnaut) a fait des propositions pour améliorer la représentation des usagers. "A ce stade, (ce projet de loi doit encore être enrichi), très peu de dispositions relatives aux usagers sont présentes", déplore l'association.

Le ferroviaire, on le sait, est exclu du périmètre des réflexions des *Assises de la Mobilité*. Le "projet de loi pour un pacte ferroviaire" devrait être adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 17 avril 2018, malgré le mouvement des cheminots. Au regard des perturbations que ce dernier génère, la Région Grand Est propose à tous les potentiels "naufragés du rail" une cartographie interactive recensant tous les espaces de télétravail au plus proche du domicile des usagers (410 postes de travail répartis dans tous les territoires de la région). [Consultez la carte des espaces de travail](#).

### Bientôt un RER entre l'Eurométropole de Strasbourg et les villes alsaciennes ?

A l'initiative conjointe de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Région Grand Est, le "[Grenelle des Mobilités](#)", piloté par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la région de Strasbourg (ADEUS), a pour objectif de repenser un système global de transport en lien avec les acteurs des déplacements et les instances publiques autour des réseaux de transports. En septembre 2017, ASTUS (l'Association des usagers des Transports Urbains de l'agglomération Strasbourgeoise) a proposé aux collectivités le développement d'une ligne de train pour les deuxième et troisième couronnes autour de Strasbourg : des zones où les trams ne vont pas. L'autre idée serait que ces lignes passent par Strasbourg, sans que la métropole ne soit systématiquement un terminus. Par exemple une ligne Haguenau-Sélestat ou Saverne-Offenbourg, via la capitale alsacienne.

Pour Jean Rottner, président de la région Grand Est, "l'idée est d'augmenter la fréquence des TER pour avoir des trains toutes les 4-5 minutes comme à Paris". Mais la notion de RER ne fait pas l'unanimité. "Le terme n'est peut-être pas le bon. Nous devons encore décider si ce nouveau mode de transport sera un train ou un bus" précise pour sa part, le président de l'Eurométropole, Robert Herrmann. De son côté, François Giordani, président d'ASTUS, regrette que les associations ne soient pas davantage consultées sur ces discussions. Les résultats de ce Grenelle seront présentés en septembre 2018. (source : *Chambre de Consommation d'Alsace*)

*A très bientôt pour une nouvelle édition !*